

INSCRIPTION à l'Association Aquitaine Ostéopathie pour l'année  
20

L'inscription n'est ouverte que pour les ostéopathes exclusifs ayant fait 5 ans d'études.

Documents exigés à envoyer avec le règlement, au trésorier de A.O :

- Photocopie du Diplôme
- Photocopie de l'Attestation d'inscription au répertoire ADELI
- Photocopie de la RCP (responsabilité civile professionnelle)
- Chèque de 20 euros à l'ordre de Aquitaine Ostéopathie

---

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

MAIL :

REGLEMENT :      Chèque  
                         Espèce

Chèque à l'ordre de Aquitaine Ostéopathie, à envoyer à :

Marion LÉTÉ  
1 Allée du Bosquet  
33520 Bruges